

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **23 janvier 2019** à **19h30**

N° délibération
D2019-01-03

Date de convocation
18 janvier 2019

Date d'affichage
18 janvier 2019

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 12	<i>Absents exc.</i> 3	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	M. MARTIN Michel
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni	
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme BOULANGE Rachel	
M. POINSIGNON Gilles		

Etaient absents excusés

M. MARION Julien	Pas de pouvoir	
Mme DAUMAIL Martine	Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne	
Mme CAISSUTTI Claudie	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas	

Objet : **Aménagement et sécurisation d'un trottoir**

VU l'exposé du maire concernant le projet d'aménagement et sécurisation d'un trottoir pour les piétons, le long de la rue pénétrante du village, du côté du lotissement du Clos de Plaisance par la mise en place de bornes lumineuses, l'enfouissement du câble de téléphone et la réalisation d'enrobés.

CONSIDERANT les nouvelles constructions et l'augmentation de la population route de Sarrebruck à Landremont, et le trajet emprunté par les habitants et notamment les plus jeunes pour se rendre à pied dans le village ou à l'arrêt de bus pour se rendre à l'école à Metz ;

VU le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Eclairage du trottoir	10 356,20	12 427,44
Enrobés sur trottoir	12 180,00	14 616,00
Enfouissement câble	9 897,00	11 876,40
TOTAL	32 433,20	38 919,84

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Département	AMISSUR (Aide mosellane aux investissements spécifiques à la sécurité routière des usagers de la route) 30%	9 729,96
Etat	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la part « grandes priorités d'investissement » de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 30%	9 729,96
Commune Silly-Sur-Nied	Autofinancement	12 973,28
Commune Silly-sur-Nied	TVA	6 486,64
Montant total TTC du projet		38 919,84

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès des organismes cités ci-dessus toutes subventions relatives à l'opération d'aménagement et de sécurisation d'un trottoir.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 23 janvier 2019
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet